

Au Conseil intercommunal du SIDERE

Rapport de la commission des finances chargée d'étudier le préavis N° 5/2026 relatif à une demande de crédit de CHF 251'365.00 pour le remplacement de la conduite d'eau des sources de la Bosse et du Tourex au Chemin de la Combe des Vaux à Gilly.

La Commission des Finances du SIDERE s'est réunie en séance le jeudi 4 juin 2026 à 19h00 dans les locaux administratifs du SIDERE à Perroy.

Sont présents les membres de la Commission des Finances suivants :

Madame	Valérie Schlup, Commune de Rolle
Messieurs	Philippe Parmelin, Commune de Bursins
	Hans-Peter Brunner, Commune de Vinzel (rapporteur)
Excusé	Andreas Meyer, Commune de Féchy
	Steve Jaquier, Commune de Mont-sur-Rolle

Sont également présents, Mme Maud Bauduret, cheffe de service du SIDERE, M. François Delafoge, président du CoDir du SIDERE, ainsi que M. Francis Mondoux, vice-président du CoDir du SIDERE.

La CoFin les remercie pour les informations et explications détaillées fournies.

1. Préambule

Lors des travaux de la Romande Energie réalisés au mois d'avril 2026, plusieurs sondages ont été effectués sur le Chemin de la Combe des Vaux, à proximité de la conduite d'amenée d'eau des sources de la Bosse et du Tourex au réservoir de la Combe de Vaux.

Ces sondages ont révélé plus que 40 fuites. Certaines ont été réparées, mais vu l'ampleur du problème, il a été décidé de remplacer cette conduite. La raison principale de ces fuites tient aux courants vagabonds qui attaquent les conduites en métal et provoquent des trous.

2. Travaux prévus

Le tuyau actuel est en fonte Ø 2 pouces. Le projet prévoit de remplacer environ 1'050 m de conduite, depuis le réservoir de la Combe des Vaux jusqu'à la source de la Bosse.

Il est prévu de poser un tube en polyéthylène de Ø 75 mm (PE75-61.4 – PN16). Les tubes de pression nominale (PN16) résistent mieux aux écrasements et mouvements de terrain (passage de camions pour le transport de bois). Il est à noter qu'une gaine de télécommande sera également installée, pour potentiellement à terme relier le réservoir aux sources en cas de besoin spécifique (sonde de turbidité, etc).

Les services DGE-Forêts et DGE-Eau ont été consultés et ont donné leur avis positif.

La Romande Energie souhaite poser un tube en Ø 150 mm sur toute la longueur de la fouille.

Le projet étant en zone de glissement et en plus en zone de protection des eaux S1, S2 et S3, un suivi hydrogéologique sera demandé par le canton.

Les coûts du génie civil et les honoraires d'ingénieurs du suivi hydrogéologique et géotechnique seront donc partagé entre la Romande Energie et le SIDERE en fonction des besoins de chacun.

3. Aspect financier

Le montant total de l'investissement s'élève à CHF 251'365.00 TTC pour le SIDERE et comprend des travaux de génie civil pour CHF 163'458.00 TTC et un montant de CHF 29'208.62 TTC pour l'appareillage.

La Romande Energie de son côté supportera CHF 215'032.45 TTC de l'investissement total de CHF 466'397.45 TTC, prévus pour ces travaux.

Une période d'amortissement de 60 ans est prévue, conformément aux règles de la comptabilité MCH2.

Vu la situation financière actuellement insatisfaisante du SIDERE, la CoFin invite le CoDir à appliquer une certaine prudence pour les dépenses et demande à se limiter aux investissements indispensables.

Malgré cela, la CoFin est de l'avis que les travaux prévus par ce préavis sont justifiés.

4. Conclusions

La Commission des Finances, à l'unanimité des membres présents, vous demande Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les conseillers, d'accepter le préavis n° 5/2026 du CoDir tel que présenté et de prendre les décisions suivantes :

- d'autoriser le Comité de Direction à faire procéder aux travaux décrits.
- d'accorder au Comité de Direction un crédit de CHF 251'365.00 afin de procéder aux travaux décrits
- d'autoriser le Comité de Direction à emprunter la somme de CHF 251'365.00 auprès d'un organisme financier ou bancaire de la place aux meilleures conditions ou de financer ces coûts par la trésorerie courante.

Perroy, le 12 juin 2026

Pour la Commission des finances

Valérie Schlup

Philippe Parmelin

Hans-Peter Brunner (rapporteur)